

PROTOCOLE D'INTERVENTION

FACE À UNE SITUATION DE RISQUE DE PANDÉMIE GRIPPALE

DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE CONTINUITÉ

Afin d'assurer la protection de la santé des personnels en cas de fermeture d'établissement et de mise en œuvre du plan de continuité, le service de médecine de prévention préconise des mesures individuelles et collectives pour les agents assurant la continuité des services.

FICHE TECHNIQUE

pour l'agent présent sur site

dans le cadre du plan de continuité

Le virus grippal se transmet par voie aérienne, notamment par l'intermédiaire de gouttelettes respiratoires émises lors des accès de toux. Le virus peut également se trouver sur les mains des malades et sur des surfaces (objets, mobiliers, vêtements...).

Toutes les mesures barrières doivent être mises en œuvre.

1 – PORT DU MASQUE (FFP2)

Le port du masque est préconisé dès lors que l'agent est exposé régulièrement à des contacts étroits avec le public. Sa durée d'utilisation est d'environ 4 heures et il n'est pas réutilisable.

Consignes d'utilisation :

- > consulter les notices d'emploi fournies par les fabricants,
- > ajuster les masques : dépliage complet, liens bien serrés ou élastiques bien en place, pince-nez ajusté,
- > une fois qu'il est mis en place, ne plus manipuler le masque,
- > se laver les mains avant la mise en place et après avoir enlevé le masque,
- > jeter le masque dans deux sacs plastiques étanches.



2 – PROTECTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

- > Respect des distances de protection entre deux personnes (2 mètres),
- > Eviter les contacts humains (poignées de mains et embrassades),
- > Eviter les réunions,
- > Aération régulière des locaux.

3 – LAVAGE DES MAINS

- > Le lavage des mains au savon ou avec des produits hydroalcooliques doit être fait soigneusement et répété plusieurs fois dans la journée, pendant 30 secondes,
- > Les différents services doivent mettre à disposition du savon et des moyens d'essuyage non réutilisables ou souffleries,
- > Les sanitaires doivent être pourvus en produits hygiéniques adaptés, savon liquide, essuie-mains jetables.



4 – NETTOYAGE DES SURFACES

- > Les gouttelettes émises dans l'air lors de la toux et des éternuements se déposent sur les surfaces. Une autre personne peut s'infecter en touchant une surface infectée par le virus car celui-ci reste actif 24 heures sur surface dure,

- > Les surfaces telles que : poignées de porte, chasses d'eau, téléphone, meubles, stylos, interrupteurs, claviers d'ordinateurs... doivent être lavées à l'eau chaude et au savon ou avec des produits désinfectants,
- > Les agents doivent avoir accès à des installations propres.

5 - DÉCHETS

- > Les masques usagés et les mouchoirs à usage unique doivent être placés dans des sacs en plastique munis d'un lien pour la fermeture. Ce sac doit être placé dans un deuxième emballage en évitant la présence d'air, fermé hermétiquement par un lien permettant d'utiliser la poubelle "ordures ménagères".

**Consulter
les sites**

**www.inpes.sante.fr
www.pandemie-grippale.gouv.fr**

APPUI DE LA MÉDECINE DE PRÉVENTION EN TERME D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

En cas de déclenchement du plan de continuité, le service de médecine de prévention propose des séances d'information aux équipes mobilisées sur site :

- Information générale sur la transmission du virus
- Comment se protéger contre ce virus ?
- Comment protéger les autres ?
- Que faire si quelqu'un présente des symptômes grippaux sur son lieu de travail ?

Les médecins se mettent à la disposition du chef d'établissement pour avis, conseils et visite médicale à la demande.

Personnes à contacter

Médecins

Dr KOCHANOWSKI Jeanne	médecin conseiller technique du recteur	03 88 23 35 30
Dr BRAUCH Yolande	médecin de prévention coordinateur	03 88 35 65 89
Dr PETER Martine	médecin de prévention du Bas-Rhin	03 88 35 65 89
Dr EBELIN Elisabeth	médecin de prévention du Haut-Rhin	03 89 20 54 57

Infirmières

DREYSSE Bénédicte	pour le Bas-Rhin	03 88 35 65 89
SCHNEIDER Anne-Marie	pour le Bas-Rhin	03 88 35 65 89
AUBIGNY Nathalie	pour le Haut-Rhin	03 89 20 54 57

Coordonnées du service de médecine de prévention

Bas-Rhin

6 rue de Palerme à Strasbourg
Tél : 03 88 35 65 89

Haut-Rhin

rue du Grillenbreit à Colmar
Tél : 03 89 20 54 57

